

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 18 janvier 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **18 janvier à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **12 janvier 2018**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. MACHADO – MME LOZINGUEZ
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – M. FELICANI – M. MARLIN – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN – MME PANO
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – M. DOSE – MME GUENSER – M. HUET – M. KOCH
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Frouard</i>	MME FOUET à M. TRANCHINA
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Champigneulles</i>	MME SCHWARZ
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN
<i>Montenoy</i>	M. POINT

N°12 – DB du 18/01/2018

Rapporteur : MME HENRY

**Coordination Enfance/Jeunesse/Parentalité :
Demande de financement « Contrat Territoire Solidaire » au Conseil
Départemental pour un programme santé-prévention-nutrition**

Une coordination enfance/jeunesse/parentalité pour le Bassin de Pompey a été instaurée en mars 2016 par un COPIL composé d'élus municipaux en charge de la jeunesse, de la CAF, du Conseil Départemental, de l'ARS, de l'Education Nationale (IEN Pompey et Principaux des collèges), sous la présidence de l'EPCI.

L'objectif prioritaire de cette coordination est la mise en réseau des acteurs du territoire œuvrant en direction des enfants, des jeunes et de leurs parents, dans une approche éducative, sociale, citoyenne, et dans une démarche de promotion des comportements favorables à la santé.

Concernant la jeunesse et la santé/nutrition, un programme d'actions validé par le COPIL du 18/12/2017 peut être soutenu par des financements spécifiques de l'ARS et du Département grâce au dispositif CTS « Contrat Territoires Solidaires » pour 2018.

Le programme d'actions comporte :

1/ concernant la NUTRITION :

Un accompagnement du Centre Technique Régional de la Consommation Lorraine va être engagé en 2018. En effet, pour enrichir le projet éducatif santé/nutrition, des ateliers de prévention et d'éducation à la consommation seront programmés en partenariat avec l'Education Nationale sur des temps périscolaires, ou scolaires, avec les écoles volontaires du territoire, et en partenariat également avec la Maison des Solidarités de Pompey. Le coût d'une dizaine d'ateliers s'élève à 2 000€.

2/ Concernant la PREVENTION des comportements à risque des jeunes adolescents :

En partenariat avec l'ARS, l'ANPAA (l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie de Nancy) et les services jeunesse des communes un module intitulé « **moi, mes envies et les autres** » en direction de jeunes du territoire de 11 à 16 ans sera proposé pendant les vacances scolaires de février, du 6 au 9 mars 2018.

Ce module éducatif permet d'échanger entre ados sur les comportements favorables à la santé. Il aborde de façon indirecte les conduites addictives et s'articule autour de 3 ateliers : la connaissance de soi et des autres, les pressions sociales, les habitudes de vie.

Ce module évalué à 1 400 € est pris en charge par l'ARS.

Au vu de la 1^{ère} expérience, un 2^{ème} groupe pourrait être mis en place en 2018 avec d'autres acteurs (collèges, Jeunes et Cités...)

Enfin, pour aller jusqu'au bout de la démarche de prévention avec l'ANPAA, il est nécessaire de sensibiliser également les encadrants, éducateurs, enseignants, souhaitant s'engager collectivement auprès des jeunes, en adaptant ce module.

Le coût restant, au-delà du financement de l'ARS est de 2 800 €.

3/ Temps d'échanges de pratiques professionnelles

Au vu du diagnostic partagé des accueils collectifs de mineurs organisés par les responsables municipaux et associatifs -diagnostic réalisé en 2017- des temps d'échanges de pratiques professionnelles se sont révélés utiles pour améliorer sa pratique et éventuellement partager des projets communs.

Plusieurs thématiques ont été retenues pour ces échanges de pratiques organisés en 4 demi-journées, échelonnées en 2018 (la place de l'enfant dans les projets éducatifs, la place des parents et les relations entre animateurs et parents, le temps méridien, le handicap...)

L'accompagnement professionnel de ces échanges de pratiques sera confié aux FRANCAS, déjà organisateur des BAFA et BAFD sur le territoire pour un coût de 600 €.

Récapitulatif du coût de ces opérations et des financements sollicités ci-dessous.

Les dépenses correspondantes sont inscrites au Budget Primitif 2018 de l'EPCI.

DEPENSES		RECETTES	
1) Ateliers nutrition	2000€		
2) Prévention ados : module « moi, mes envies et les autres »	2800€		
3) Accompagnement des temps d'échanges de pratiques professionnelles	600€		

		ARS	1400€
		CD (CTS)	2000€
		Bassin de Pompey	2000€
TOTAL	5400€	TOTAL	5400€

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le programme d'actions santé/prévention/nutrition conduit dans le cadre de la coordination Enfance, Jeunesse, Parentalité du Bassin de Pompey et de solliciter une subvention de 2 000 € sur un projet de 5 400 €, au Conseil Départemental, au titre du CTS pour l'année 2018

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission des services à la population du 4 janvier 2018,
- Après avis favorable du Bureau,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le programme d'actions santé/prévention/nutrition du Bassin de Pompey.

SOLLICITE une subvention de 2 000 euros auprès du Conseil Départemental au titre du CTS pour l'année 2018.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20180118-12-DE
Date de télétransmission : 24/01/2018
Date de réception préfecture : 24/01/2018